

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**ASSEMBLEE GENERALE DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE-D'OR
DU 25 JUIN 2012**

DELIBERATION N° 2012/12

**Groupe ESC Dijon Bourgogne
création de 2 postes administratifs statutaires
(Rapporteur : Président LAFORET)**

L'an deux mille douze, le 25 juin à 14h15, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Patrick LAFORET, en présence de Julien MARION, Secrétaire Générale à la Préfecture de la Côte-d'Or, représentant Pascal MAILHOS, Préfet de la Région Bourgogne, Préfet de la Côte-d'Or.

- . Nombre total de Membres Titulaires élus de la CCI Côte-d'Or = 50
- . Nombre total de Membres Titulaires élus en exercice = 49
- . Nombre total de Membres Titulaires élus présents et ayant participé au vote = 27
- . Quorum = 26 - Le quorum était atteint.
- . Majorité absolue des votants = 14

Membres Titulaires présents et ayant participé au vote :

- Patrick LAFORET, Président
 - Vincent JAUROU, 1er Vice-Président
 - Bernard GUYOT, Vice-Président
 - Frédéric NAUDET, Vice-Président
 - Jean-Pierre ROBERT, Vice-Président
 - Daniel EXARTIER, Vice-Président
 - Marc SPIEGEL, Trésorier
 - Bruno DORMOY, Trésorier Adjoint
 - François ROSSIGNOL, Secrétaire
-
- Philippe ALIBERT
 - Michel BERNARD
 - Stéphane BIDAULT
 - Sylvain CAMOS
 - David CARRETTE
 - Didier CONTREPOIS
 - Bruno CURTIL
 - Alain DAUMAS
 - Benoît de CHARETTE
- Claude ESCUDIER
 - Patrick GRANDAY
 - Georges GRENIER
 - François LABET
 - Vincent MARTIN
 - Patrice MATROT
 - Stéphane MONTOUT
 - Gérard MORICE
 - Ludovic MOUNIER

Membres Titulaires excusés :

- Patrick JACQUIER, Vice-Président
-
- Frédérique BEAULIEU
 - Gilles CLAVEL
 - Jacques CLEREN
 - Marc DEVIMES
 - Fabrice ENCINAS
 - Michel FALCONNET
 - Claude GUIU
 - Youcef HAMOUDI
 - Véronique JOBIC
 - Alexandre JOLLY
- Vanessa LE MESNIL
 - Didier LEVY
 - Sylvie MASSU-du PARC
 - Xavier MIREPOIX
 - Eric MONNOT
 - Xavier MOREL
 - Fabrice PETOT
 - Denis REGNAULT
 - Vincent STENGER
 - Benoît WILLOT
 - Michel ZAHRAI

EXPOSE DES MOTIFS

L'ESC élabore un nouveau plan stratégique 2012-2017, qui a pour ambition de poursuivre son développement dans l'univers des Grandes Écoles de management, dans un contexte de maîtrise budgétaire.

Pour accompagner ce développement, l'ESC peut compter en 2012 sur 127 postes :

- 60 postes de professeurs permanents statutaires, dont 15 postes créés par délibération du 28 juin 2010 et qui seront pourvus en fonction du déploiement du plan stratégique et dans le respect des capacités budgétaires de l'établissement.
- 67 postes de personnels administratifs statutaires.

Pour satisfaire les exigences du plan stratégique, le Groupe ESC souhaite créer 2 postes administratifs complémentaires (dont les missions, actuellement assurées par des collaborateurs en CDD, seront pérennisées) :

- Un poste d'Assistant(e) de scolarité Bachelor, accompagnant le développement avéré de ce cycle Bac + 3.
- Un poste d'Assistant(e) de la formation continue, dont les perspectives de développement sont également significatives.

Ces créations de postes sont néanmoins conditionnées par :

1. La présentation d'un business plan sur la période 2012-2017
2. La finalisation des conventions de financement de l'ensemble des collectivités concernées
3. Le recrutement d'étudiants de la rentrée 2012/2013, qui devra être conforme au business plan

Le dossier a été examiné par le Bureau le 4 juin 2012, lequel a donné son accord, et soumis à l'examen de la Commission des Finances lors de sa réunion du 19 juin 2012.

A l'issue de cet exposé, l'Assemblée adopte, à l'unanimité des Membres Titulaires présents, la délibération suivante :

DELIBERATION

CONSIDERANT l'avancement du plan stratégique du Groupe ESC Dijon Bourgogne,

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau en date du 4 juin 2012,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 19 juin 2012,

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE-D'OR

- **AUTORISE** la création de 2 postes statutaires de personnels administratifs au sein du Groupe ESC Dijon Bourgogne.

Pour copie conforme

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Patrick LAFORET

François ROSSIGNOL